

# MAIRIE DE MAZANGÉ

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 11 AVRIL 2022

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Nicole DIJON, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Nathalie GENTES, Corinne JOUSSARD, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Jacques ROUSSELET, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION** :

Mme Mélanie OUDEYER a donné procuration à M. Renaud LAMBERT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Evelyne VIROS

*Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :*

- approuvé le compte de gestion 2021 du budget communal établi par le comptable,
- voté le compte administratif 2021 du budget communal,
- affecté le résultat de Fonctionnement 2021 du budget communal (excédentaire de 158 666,51 €) au budget communal 2022 comme suit :
  - 88 666,51 € en section de Fonctionnement et 70 000 € en section d'Investissement
- affecté le résultat d'Investissement 2021 du budget communal (excédentaire de 27 609,35 €) au budget communal en section d'Investissement 2022
- voté les taux des impôts locaux pour 2022 :
  - Taxe foncière sur les **propriétés bâties** : 24,40 % (Département, en compensation de la taxe d'habitation supprimée) + 21,25 % (Commune), soit **45,65 %**.
  - Taxe foncière sur les **propriétés non bâties** : **49,69 %**
- voté le budget primitif 2022 de la commune,
- approuvé les demandes de subventions concernant le projet de Réhabilitation de l'ancienne Poste en local commercial Epicerie

Le Maire



Patrick BRIONNE